

Le mercredi 23 janvier 2002

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 23 janvier 2002 à 19h au 55, rue Martineau à Otter Lake.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Nicole Miller Potvin, Denise Miron Marion et Line Renaud et messieurs Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Brian Boisvert commissaires représentant les parents.

Absence non-motivée : Monsieur Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services informatiques
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable du transport scolaire
M. Mario Auclair,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président M. Daniel Moreau, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2002-CC-001

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel, que l'ordre du jour soit adopté avec les corrections apportées :

- Le point B1 devient le point A5 b);
- Le point B2 devient le point B1;
- Le point B3 devient le point B2;
- Ajout du point A9, comité de sélection et organisation de la soirée de l'ordre du mérite scolaire.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2-a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2001-12-05
- b) Suivis
- 3- Procès-verbal du C.E. 2001-12-05 (Dépôt)
- 4- Parole au public
- 5-a) Dépôt d'une pétition de personnes des municipalités de Shawville, Clarendon et Bristol

Le mercredi 23 janvier 2002

(Suite RÉSOLUTION 2002-CC-001)

- 5-b) Organisation des services éducatifs pour les élèves des municipalités de Kazabazua, Low, Shawville, Bristol et Clarendon
 - projet de résolution
 - information aux parents
- 6- Correspondance
- 7- Formation d'un comité de sélection pour le poste de direction générale
- 8- Colloque et Salon sur *Les défis de l'école publique*
- 9- Comité de sélection et organisation de la soirée de l'ordre du mérite scolaire.

B) SERVICES DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE jeunes, adultes et formation professionnelle

- 1- Plan consolidé des plans de réussite
- 2- Réforme de l'éducation : Virage
- 3- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité consultatif e.h.d.a.a. – enseignants et comité des politiques pédagogiques du 25 octobre 2001
 - b) Comité de coordination pédagogique du 21 novembre et du 12 décembre 2001

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

- 1- Vérificateur externe
- 2- Équipement de laboratoire au primaire
- 3- Budget révisé et rapport financier périodique (dépôt sur place)
- 4- Registre des chèques pour les mois de novembre et décembre 2001 et le mois de janvier 2002
- 5- Entente avec Hydro-Québec

D) SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

- 1- Signataire du calendrier de conservation
- 2- Appui aux demandes des administrateurs des commissions scolaires
- 3- Vérification des antécédents judiciaires
- 4- Dépliant (recrutement du personnel)
- 5- Accueil des nouvelles et nouveaux, soirée reconnaissance et soirée des retraités
- 6- Actes d'engagement, congé sans traitement, confirmation d'affectation, régime de mise à la retraite progressive et démission
- 7- Composition des différents comités (mise à jour de la liste)

E) SERVICES DES RESSOURCES INFORMATIQUES Aucun point

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Comptes rendus du comité consultatif de gestion du 13 novembre et du 17 décembre 2001
- 3- Évaluation du directeur général pour l'année 2000-2001 (huis-clos)
- 5- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : Le mercredi 20 février 2002 à Gracefield.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 janvier 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-002

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 5 décembre 2001.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 5 décembre 2001 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3 Procès-verbal du C.E. 2001-12-05 (dépôt)

Le procès-verbal du comité exécutif du 5 décembre est déposé pour information.

A-4 Parole au public

Mme Thonnard explique aux personnes présentes à l'assemblée la recommandation relative à l'organisation des services éducatifs pour les élèves des municipalités de Kazabazua, Low, Shawville, Bristol et Clarendon.

A5-a) Dépôt d'une pétition de personnes des municipalités de Shawville, Clarendon et Bristol

Une pétition est déposée, elle est signée par des résidants des municipalités de Shawville, Clarendon et Bristol. L'objet de la pétition est à l'effet que les enfants des municipalités mentionnées puissent continuer de fréquenter l'école élémentaire Ste-Marie de Quyon.

RÉSOLUTION 2002-CC-003

Organisation des services éducatifs pour les élèves des municipalités de Kazabazua, Low, Shawville, Bristol et Clarendon.

ATTENDU que le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais comprend notamment les municipalités de Kazabazua, Low, Shawville, Bristol et Clarendon;

ATTENDU que plusieurs élèves du territoire des municipalités mentionnées fréquentent les écoles de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

ATTENDU que l'article 209,2° de la Loi sur l'instruction publique stipule : « *que la commission scolaire doit organiser elle-même les services éducatifs ou, si elle peut démontrer qu'elle n'a pas les ressources nécessaires ou si elle accepte de donner suite à la demande des parents, les faire organiser par une commission scolaire, un organisme ou une personne avec lequel elle a conclu une entente visée à l'un des articles 213 à 215.1, en favorisant l'organisation des services le plus près possible du lieu de résidence des élèves* ».

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Moreau, président,

1° qu'une nouvelle entente, avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, soit négociée dans le cadre de l'article 213 de la Loi sur l'instruction publique;

2° que les parents des élèves qui désirent fréquenter les écoles de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais fassent une demande d'admission pour l'extérieur tel que le prévoit la Loi sur l'instruction publique (article 209,2°);

Le mercredi 23 janvier 2002

(Suite **RÉSOLUTION 2002-CC-003**)

- 3° que les critères d'admissibilité appliqués aux demandes d'admission pour l'extérieur soient définis clairement dans le document « *Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles* »;
- 4° que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais étudie les possibilités d'organiser, sur son territoire, des services le plus près possible du lieu de résidence des élèves pour les élèves qui résident sur le territoire des municipalités de Kazabazua, Low, Shawville, Bristol et Clarendon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Correspondance

M. Pelletier répond aux questions des commissaires sur le contenu des différentes communications inscrites au dossier.

RÉSOLUTION 2002-CC-004

Métiers non-traditionnels

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion qu'un montant de cinq cents dollars soit versé au comité régional en options non-traditionnelles afin de contribuer à la poursuite des travaux qui visent à élaborer des stratégies pour inciter les jeunes filles à s'inscrire dans les métiers non-traditionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-005

Comité de sélection, direction générale

CONSIDÉRANT que monsieur Louis Pelletier a déposé, aux membres du conseil des commissaires, une lettre les informant de sa décision de mettre fin à son mandat à durée indéterminée au poste de directeur général pour fin de prise de retraite à la fin de la présente année scolaire (30 juin 2002);

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste à la direction générale (directrice générale ou directeur général);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de former un comité de sélection composé de cinq membres. Deux commissaires seront nommés à titre de substitut. Le présent comité sera composé des commissaires suivants :

Comité de sélection

Guy Lesage
Brian Boisvert
Linda Lefebvre
Daniel Moreau
Charles Langevin

Commissaires substituts

Mme Louise Larocque, première substitut
Mme Line Renaud, deuxième substitut

Le comité pourra s'adjoindre de personnes ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 janvier 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-006

Colloque et Salon sur les défis de l'école publique

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin que la Commission scolaire ne participe pas comme exposant au Colloque et Salon sur les défis de l'école publique; il est également proposé que tous les commissaires intéressés à participer puissent s'inscrire à cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-007

Comité de sélection et organisation de la soirée de l'ordre du mérite scolaire.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Louise Larocque que Mme Line Renaud représente notre Commission scolaire au comité de sélection et au comité organisateur de la soirée de l'ordre du mérite scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-1 Plan consolidé des plans de réussite

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires sur le contenu du plan consolidé des plans de réussite.

B-2 Réforme de l'éducation : Virage

Mme Thonnard dépose, pour information, les derniers numéros de la revue Virage. Ce périodique informe les lecteurs sur l'état de la situation au niveau de la mise en place de la réforme de l'éducation.

B-3 Dépôt de comptes rendus

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires relativement aux différents comptes rendus déposés pour information.

RÉSOLUTION 2002-CC-008

Vérificateur externe

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières et matérielles;

CONSIDÉRANT l'excellent service de la firme comptable qui effectue notre vérification externe;

CONSIDÉRANT une augmentation de 750 \$ au tarif de la vérification de 2000-2001:

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Reid Soucie que les services de la firme Éthier Lacasse Lacroix, comptables agréés soient retenus pour le mandat de vérification au montant de 19 250 \$ pour l'exercice se terminant le 30 juin 2002.

Que le dépôt de garantie de 1 006,47 \$ soit remboursé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 janvier 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-009

Équipement de laboratoire au primaire

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres provincial regroupé concernant l'achat d'articles en «Équipement de laboratoire au primaire»-G01-02-128.

Elle s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le(s) fournisseur(s) retenu(s). En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre(d'autres) fournisseur(s) ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ au montant de 3% du total des achats convenus avant taxes.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Madame Louise Larocque d'accepter l'entente entre la Commission scolaire et la FCSQ.

De plus, il est résolu que le directeur général, M. Louis Pelletier, soit autorisé à signer l'entente à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-010

Budget révisé

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières et matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Reid Soucie que le budget révisé 2001-2002 soit accepté tel que préparé par M. Jean-Claude Beaudin, directeur des ressources financières et matérielles;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-011

Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire Mme Louise Larocque;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Louise Larocque que les registres des chèques de la C.S.H.B.O. pour les mois de novembre et décembre 2001 et janvier 2002 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 janvier 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-012

Entente avec Hydro-Québec

CONSIDÉRANT que Hydro-Québec nous offre la possibilité de choisir la date de la relève pour fins de facturation et de nouvelles options de regroupement de factures;

CONSIDÉRANT que cette entente simplifie notre comptabilisation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter avec Hydro-Québec l'entente de services pour le choix de dates de relève ou le regroupement de factures.

Que le directeur général, M. Louis Pelletier, soit mandaté pour signer l'entente à cet effet au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-013

Signataire du calendrier de conservation

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Linda Lefebvre de désigner Mario Auclair, secrétaire général, comme signataire du calendrier de conservation et de tout autre document relatif à l'approbation de ce calendrier par les Archives nationales du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-014

Appui aux demandes des administrateurs des commissions scolaires

CONSIDÉRANT que la contribution des administrateurs est jugée essentielle à la bonne marche de la Commission scolaire, des écoles et des centres;

CONSIDÉRANT que les tâches de ces personnes ont considérablement évolué avec la mise en place de la Loi 180 et des nouvelles commissions scolaires qui en ont résulté;

CONSIDÉRANT que les administrateurs de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doivent cumuler plusieurs fonctions qui exigent des compétences élargies;

CONSIDÉRANT le décalage de la rémunération de ces personnes par rapport à celles exerçant des fonctions comparables dans les secteurs privé et parapublic;

CONSIDÉRANT qu'un fort pourcentage d'administrateurs prennent leur retraite ou la prendront dans les prochaines années et que le recrutement s'avère difficile dans le contexte actuel;

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Moreau, président

QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais demande au ministre de l'Éducation et au président du Conseil du trésor de procéder à l'analyse de la problématique dans les meilleurs délais;

QUE la Fédération des commissions scolaires du Québec donne priorité à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 janvier 2002

D-3 Vérification des antécédents judiciaires

M. Auclair dépose pour information le plan d'action élaboré par le ministère de l'Éducation qui vise la vérification des antécédents judiciaires du personnel des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés.

D-4 Dépliant (recrutement du personnel)

Le service des ressources humaines a élaboré un dépliant qui informe les chercheurs d'emploi des avantages à faire carrière au sein de notre Commission scolaire.

D-5 Accueil des nouvelles et nouveaux, soirée reconnaissance et soirée des retraités

Trois activités importantes sont à prévoir :

- Accueil des nouvelles et nouveaux, 13 février 2002
- Soirée reconnaissance : 21 février 2002
- Soirée des retraités : 20 mars 2002

Des informations supplémentaires sont à venir.

D-6 Actes d'engagement, congé sans traitement, confirmation d'affectation, régime de mise à la retraite progressive et démission

M. Auclair dépose pour information un tableau des ententes intervenues avec certains membres du personnel au cours de la dernière période.

RÉSOLUTION 2002-CC-015

Composition des différents comités

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Moreau, président, que M. Charles Langevin soit nommé au comité d'évaluation du directeur général en remplacement de M. Robert Chalifoux. Le mandat du commissaire nommé se terminera aux prochaines élections scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-1 Questions des commissaires

M. Pelletier répond aux questions des commissaires.

F-2 Comptes rendus du comité consultatif de gestion du 13 novembre et du 17 décembre 2001

M. Pelletier et les cadres de services ajoutent des informations relatives aux deux comptes rendus déposés.

RÉSOLUTION 2002-CC-016

Huis Clos

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Moreau, président, que le point F-3 de l'ordre du jour soit discuté en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 janvier 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-017

Réouverture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Louise Larocque de rouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-018

Évaluation du directeur général pour l'année scolaire 2000-2001

CONSIDÉRANT les dispositions de la politique d'évaluation du directeur général;

CONSIDÉRANT les dispositions du *Règlement sur les conditions d'emploi du directeur général*, notamment l'article 48.1;

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Moreau, président, d'accorder au directeur général le boni forfaitaire recommandé par le comité d'évaluation.

M. Paul Liberty ayant voté contre, la proposition est donc :

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-019

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Reid Soucie que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 20 février 2002 à Gracefield.

Secrétaire général

Président